



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale  
des Territoires et de la Mer

Bayonne, le 7 août 2019

Service Gestion et Police de l'Eau

Affaire suivie par : Valérie Michel

Téléphone : 05 59 01 64 19

Courriel : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Réf : VM/PP-LET191356

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau concernant :

Travaux de consolidation de berges de l'Uhabia sur la commune de Bidart  
enregistrée sous le n° **64-2019-00012**

Par la présente, je vous informe qu'un accord tacite est intervenu à la date du 22 mars 2019. Je vous demande de bien vouloir nous indiquer la date de démarrage des travaux et nous fournir un plan de récolement après la fin du chantier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer et par délégation,  
La responsable de l'unité Travaux et Milieux  
Aquatiques,

Sophie Sauvagnat

Technoflex  
69 zone artisanale Bassilour  
64210 Bidart